

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice	29
- présents	24
- votant par procuration	5
- absent	0
- total des votants	29

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations
examinées en séance faits le 27 février 2026.

xxx

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le dix-neuf février, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Sébastien MORO, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMAÎTRE,
Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjoints,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Brigitte POLLET, Mme Nathalie CASTEL, M. Tarek HAMMAN, M. Fabrice LEPAREUX, M. Omar BELGHACHEM, M. Johan GONZALEZ, Mme Arlette LECACHEUR, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Mme Amel TAKARLI, Mme Sourayo OUF, Mme Jennifer BEAUMONT, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Mme Michelle DAJON	qui donne pouvoir à	Mme Evelyne BAILLEUL
M. Junior MOUDJH A FIONG	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	Mme Emmanuelle PATIN
M. Patrick WALCZAK	qui donne pouvoir à	M. Jean-Yves GOGNET
Mme Anne-Lise COUTURE	qui donne pouvoir à	Mme Amel TAKARLI

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

M. Fabrice LEPAREUX est nommé secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n° : D.09/02.26

Objet : Budget Primitif 2026 - Ville
Versement de subventions aux associations et organismes

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 26.02.2026

Délibération n° : D.09/02.26

Objet : Budget Primitif 2026 - Ville
Versement de subventions aux associations et organismes

Monsieur BELGHACHEM rappelle que dans le cadre de la politique qu'elle mène en faveur des associations, la Ville de Lillebonne leur attribue, chaque année, des subventions afin de les aider à faire face à leurs dépenses de fonctionnement et leur permettre de développer diverses activités et actions.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1611-4 et L2121-29,

Vu les dossiers fournis par les associations (pièces comptables, budget prévisionnel...) dans le cadre de leurs demandes de subventions pour l'année 2026,

Considérant la volonté de la Ville de Lillebonne d'accompagner des associations par un soutien financier, dans le cadre du vote du budget primitif 2026 de la Ville,

Considérant que la seule présence de conseillers intéressés au cours de ladite délibération peut influencer le vote du Conseil Municipal, les élus membres des associations et organismes concernés ne prennent pas part au débat et se retirent au moment du vote de la présente délibération,

Considérant qu'afin d'éviter d'influencer le vote du Conseil Municipal et afin d'éviter tout conflit d'intérêt, 18 élus membres d'associations (Mme le Maire, M. MORO, Mme LONGO, Mme MANDEVILLE, M. SZALEK, Mme BAILLEUL (+ pouvoir de Mme DAJON) Mme BEAUDOIN, Mme POLLET, Mme CASTEL, M. GIMAY, Mme OUF, Mme LECACHEUR, M. CIBOIS, M. GOGNET (+ pouvoir de M. WALCZAK), Mme TAKARLI (+ pouvoir de Mme COUTURE) ne prennent pas part au débat, se retirent au moment du vote et ne prennent pas part au vote de la délibération,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser le versement de subventions à divers organismes et associations dont les montants sont prévus sur différentes fonctions, selon la liste qui figure en annexe de la présente délibération.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR 11 VOIX POUR

(M. BELGHACHEM, Mme PATIN, M. LEMAITRE, M. MOUDJIH A FIONG, M. HAMMAN, M. LEPAREUX, M. BELGHACHEM, M. GONZALEZ, Mme DUHAMEL, Mme BEAUMONT, Mme DE MILLIANO)

Etant précisé que M. MOUDJIH A FIONG et Mme DUHAMEL ayant donné respectivement pouvoir à M. BELGHACHEM et Mme PATIN, élus non membres d'associations, leurs voix ont donc été comptabilisées.

LES 18 ELUS MEMBRES DES ASSOCIATIONS N'ONT PAS PRIS PART AU DÉBAT, SE SONT RETIRÉS AU MOMENT DU VOTE ET N'ONT DONC PAS PRIS PART AU VOTE.

Etant précisé que Mme DAJON, M. WALCZAK et Mme COUTURE ayant donné respectivement pouvoir à Mme BAILLEUL, M. GOGNET et à Mme TAKARLI, élus membres d'associations, leurs voix n'ont donc pas été comptabilisées.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire de Lillebonne,

Christine DÉCHAMPS.

Le secrétaire de séance,

Fabrice LEPAREUX.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

BP 2026-BUDGET VILLE

Conseil Municipal du 26 février 2026

Associations	Subv. fonct. (en €)	Subvention pour organisation de manifestation ou activité (en €)		Subvention exceptionnelle (en €)		TOTAL 2026 (en €)
FONCTION 020						
				Subvention exceptionnelle	0,00	0,00
FONCTION 028						
ACPG-CATM Section Lillebonne	700,00	CŒuvres sociales	500,00	Transport	500,00	1 700,00
Association des Jardins du Hauzay	900,00					900,00
Association des Jardins du Becquet et du Catillon	900,00					900,00
Association des Jardins du Four à Chaux	900,00					900,00
Comité Local du Souvenir Français	350,00					350,00
FNACA	700,00					700,00
Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire	200,00					200,00
UNADIF-FNDIR	150,00					150,00
Union Locale de la CGT	400,00					400,00
Union Syndicale CFDT	1 700,00					1 700,00
CFE-CGC - Union Locale de Lillebonne	400,00					400,00
Force Ouvrière - union locale	400,00					400,00
Fonction 041						
Jumelage de Lillebonne	4 500,00					4 500,00

Associations	Subv. fonct. (en €)	Subvention pour organisation de manifestation ou activité (en €)		Subvention exceptionnelle (en €)		TOTAL 2026 (en €)
Entente et Amitié France Allemagne Caux Vallée de Seine	350,00					350,00
Fonction 12						
Amicale des Sapeurs Pompiers	6 200,00	Sainte Barbe	4 800,00			11 000,00
Fonction 311						
Association Culturelle Juliobona	645 500,00	Remboursement salaires Ateliers Théâtre scolaires	52 000,00 18 000,00			715 500,00
Groupement Philatélique et Cartophile Caux Vallée de Seine (GPCCVS)	500,00					500,00
Orchestre d'Harmonie de Lillebonne	4 300,00					4 300,00
D'Mesure	200,00					200,00
Fonction 316						
Spectacula	2 500,00					2 500,00
Association Médiévale Lilleonnaise	2 000,00					2 000,00
Fonction 30						
Union Sportive Lilleonnaise	55 970,20	Sponsoring convention USL Transport extraordinaire Transport Aide administrative et juridique Subvention encadrement BEES	5 500,00 1 925,00 43 288,68 15 000,00 117 493,85			239 177,73
U.S.L. Foot		tournoi de futsal Frais d'arbitrage Subvention complémentaire fonct.	921,00 3 700,00 15 000,00			19 621,00

Associations	Subv. fonct. (en €)	Subvention pour organisation de manifestation ou activité (en €)		Subvention exceptionnelle (en €)		TOTAL 2026 (en €)
U.S.L. Judo		SIAP 2 stages judo	500,00			500,00
U.S.L. Basket		Frais arbitrage Jeunes	2 300,00			2 300,00
U.S.L. Tennis		Open Jeunes Noël	300,00			6 200,00
		Open Jeunes Juin/Juillet	300,00			
		Open Séniors	100,00			
		Contrat Objectifs national	5 500,00			
U.S.L Dojo 76 Karaté		Tournoi Ville Lillebonne	800,00			800,00
U.S.L. Hand Ball		Tournoi mini hand	400,00			3 550,00
		Tournoi Ville Lillebonne	850,00			
		Frais d'arbitrage jeunes	2 300,00			
U.S.L. Boules		Frais engagement	2 000,00			4 800,00
		Amicale des Retraités Lillebonnais	600,00			
		Grand Prix Lillebonne (qualif.nat)	2 200,00			
U.S.L Danse passion		Gala danse sportive	400,00			400,00
Vélo Club Lillebonnais		Cyclo cross La Juliobona	550,00			9 790,00
		Challenge départ. écoles cyclisme	750,00			
		Trio Normand	5 390,00			
		Grand Prix de la Ville	3 100,00			
USL Ecole de catch normande		Gala de catch	2 000,00			2 000,00
USL PATINAGE		Gala	400,00			400,00
Objectif V.I.T.	6 695,60	Ronde des Gaulois	3 620,00			12 226,92
		Subvention Transport	1 911,32			
Association de Pêche et Pisciculture (AAPPMA)	1 750,00	Ecole de Pêche	1 050,00			2 800,00
Rallye'N Caux		Rallye Pays de Caux	3 200,00			3 200,00

Associations	Subv. fonct. (en €)	Subvention pour organisation de manifestation ou activité (en €)		Subvention exceptionnelle (en €)		TOTAL 2026 (en €)
Radicatrail		Radicatrail	3 300,00			3 300,00
Gymnastique volontaire	850,00					850,00
Association Majorettes "Les Chaperons Rouges"	1 300,00	Frais de transport	500,00			1 800,00
Association sportive des Sapeurs Pompiers	960,00	La Fournaise	1 700,00			3 860,00
		Urban trail Lillebonne	1 200,00			
24 Voie Romaine		24h voie romaine	1 200,00			1 200,00
UNSS Lycée	480,00					480,00
Ecoles de Sport		Ecoles de Sports	14 000,00			14 000,00
Ticket Sport		Tickets Sport	4 500,00			4 500,00
Fonction 338						
Maison des Jeunes et de la Culture	143 000,00	Plan Jeunes	61 000,00			234 500,00
		Convention objectifs	27 000,00			
		Ateliers Théâtre	3 500,00			
Fonction 410						
Association Familiale Région Lilleonnaise	2 200,00					2 200,00
Croix Rouge Française - Section Aide Alimentaire	8 200,00					8 200,00
Croix Rouge Française - Section Urgence et Secourisme	2 800,00					2 800,00
Fonction 412						
JALMALV	200,00					200,00

Associations	Subv. fonct. (en €)	Subvention pour organisation de manifestation ou activité (en €)		Subvention exceptionnelle (en €)		TOTAL 2026 (en €)
Fonction 4212						
Association Domicile Emplois Familiaux (ADEF)		Aide et maintien au domicile	2 300,00			2 300,00
Triologue		Loyer futura 2	1 832,00			1 832,00
Fonction 4228						
Assistance Secours à l'Enfance Abandonnée (ASEA)				Bourse d'études	400,00	400,00
Fonction 4238						
Club de l'Amitié	1 400,00					1 400,00
Fonction 424						
Banque Alimentaire du Havre et de la Pointe de Caux	2 000,00					2 000,00
Emmaüs	1 000,00					1 000,00
La Beauté Solidaire	5 000,00					5 000,00
Fonction 632						
Cité Commerciale de Lillebonne	4 000,00					4 000,00
Fonction 70						
Le clan des félins	1 200,00					1 200,00
TOTAL	912 755,80		440 681,85		900,00	1 354 337,65

B.P 2026

ETAT DES SUBVENTIONS 2026
Budgets annexes

FONCTION 420	Montant (€)
C.C.A.S	855 632,00 €
FONCTION 90	
Développement économique	0,00 €
FONCTION 020	
Restauration	65 000,00 €
TOTAL	920 632,00 €

SUBVENTIONS ECOLES

BUDGET 2026

ECOLES	NOMBRE D'ELEVES	SORTIES PEDAGOGIQUES	DEPANNAGE	TIMBRES	TOTAL
Crédit/enfant		2,55 €	1,07 €	0,82 €	4,44 €
<i>Maternelle: Clairval</i>	76	193,80 €	81,32 €	62,32 €	337,44 €
<i>Maternelle :Glatigny</i>	108	275,40 €	115,56 €	88,56 €	479,52 €
<i>Maternelle :Triolet</i>	84	214,20 €	89,88 €	68,88 €	372,96 €
(211) SOUS TOTAL					1 189,92 €
<i>Arrondie</i>					1 400,00 €
Elémentaire Clairval	131	334,05 €	140,17 €	107,42 €	581,64 €
Elémentaire Glatigny	171	436,05 €	182,97 €	140,22 €	759,24 €
Elémentaire Prévert	121	308,55 €	129,47 €	99,22 €	537,24 €
(212) SOUS TOTAL					1 878,12 €
<i>Arrondie</i>					2 050,00 €
TOTAL					3 450,00 €